



Publié sur *L'Est Eclair* (<http://www.lest-eclair.fr>)

[Accueil](#) > Comment déclarer par internet vos TESA vendanges

Comment déclarer par internet vos TESA vendanges

Par *Anonyme*

Créé le 07/07/2012 11:13

Bar-sur-Aube- La MSA Sud Champagne, en collaboration avec le SGV de la Champagne, organise deux réunions de formation sur les déclarations par internet du TESA (déclaration préalable à l'embauche et bulletins de salaires) mercredi 18 juillet de 9 h 30 à 11 h 30 dans la salle du SGV, 69, Grande-Rue-de-la-Résistance à Bar-sur-Seine et jeudi 19 juillet de 9 h 30 à 11 h 30 à l'espace J.-P.-Davot, salle n°1, place du Jard à Bar-sur-Aube. Au programme, démonstration de la saisie des déclarations.

Renseignements : David Lasneret

au 03 25 43 54 29 ou www.msa10-52.fr

Photos / vidéos

Auteur :

Légende :

Visuel 1:



URL source: <http://www.lest-eclair.fr/article/champagne/comment-declarer-par-internet-vos-tesa-vendanges>